

ABONNEMENTS

Les abonnements donnent accès à l'ensemble des places de stationnement excepté sur les zones bleues.

RÉSIDENTS

RÉSIDENTS À TITRE PRINCIPAL À CARNON

ABONNEMENT ANNUEL

→ 20€/an pour la première voiture → 100€/an pour toute voiture supplémentaire

RÉSIDENTS À TITRE SECONDAIRE À CARNON

ABONNEMENT ANNUEL, SEMESTRIEL OU DEMI-TARIF

→ 100€/an ou 50€/6 mois par voiture ou demi-tarif horaire sur voirie et parkings

RÉSIDENTS À TITRE PRINCIPAL À MAUGUIO

DEMI-TARIF HORAIRE SUR VOIRIE ET PARKINGS (Y COMPRIS FORFAITS)

PROFESSIONNELS

PROFESSIONNELS DONT L'ACTIVITÉ EST DOMICILIÉE À CARNON

ABONNEMENT ANNUEL

→ 20€/an pour la première voiture → 100€/an pour toute voiture supplémentaire

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

GRATUITÉ SUR ENREGISTREMENT PRÉALABLE

PROFESSIONNELS EXTÉRIEURS

FORFAIT 6€/JOUR SUR VOIRIE ET PARKINGS SUR ENREGISTREMENT PRÉALABLE

PLAISANCIERS

PLAISANCIERS DU PORT DE CARNON

ABONNEMENT ANNUEL

→ 20€/an pour la première voiture → 100€/an pour toute voiture supplémentaire

MODALITÉS D'INSCRIPTION

ENREGISTREMENT :

→ En ligne sur mauguio-carnon.com

→ Auprès de la Police Municipale de Mauguio et de Carnon :

Du lundi au jeudi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30 et le vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h30

Mauguio : 04 67 29 22 22 - Carnon : 04 67 50 52 52

Retrouvez la liste des pièces justificatives à fournir sur mauguio-carnon.com



FLOWBIRD, LE PAIEMENT FACILE PAR MOBILE

Avec l'application flowbird, plus besoin de monnaie pour payer son stationnement !

Profitez d'un service gratuit et facile d'utilisation directement depuis votre téléphone. Le service flowbird vous propose automatiquement les tarifs liés à votre profil (résident, commerçant, visiteur...).

Outre le paiement du stationnement, l'application vous propose également de nombreuses fonctionnalités facilitant la mobilité telles que :

→ Un système de géolocalisation qui vous permet d'identifier rapidement et confirmer en toute sérénité la zone et le tarif associés à votre stationnement

→ Une possibilité d'étendre ou de stopper votre ticket afin de ne payer que le temps réellement utilisé

→ Un service d'alerte avant l'expiration de votre ticket en cours

→ Un service de guidage piéton pour retourner à la zone de stationnement de votre véhicule

flowbird.
stationnez avec votre mobile



flowbird.
stationnez avec votre mobile



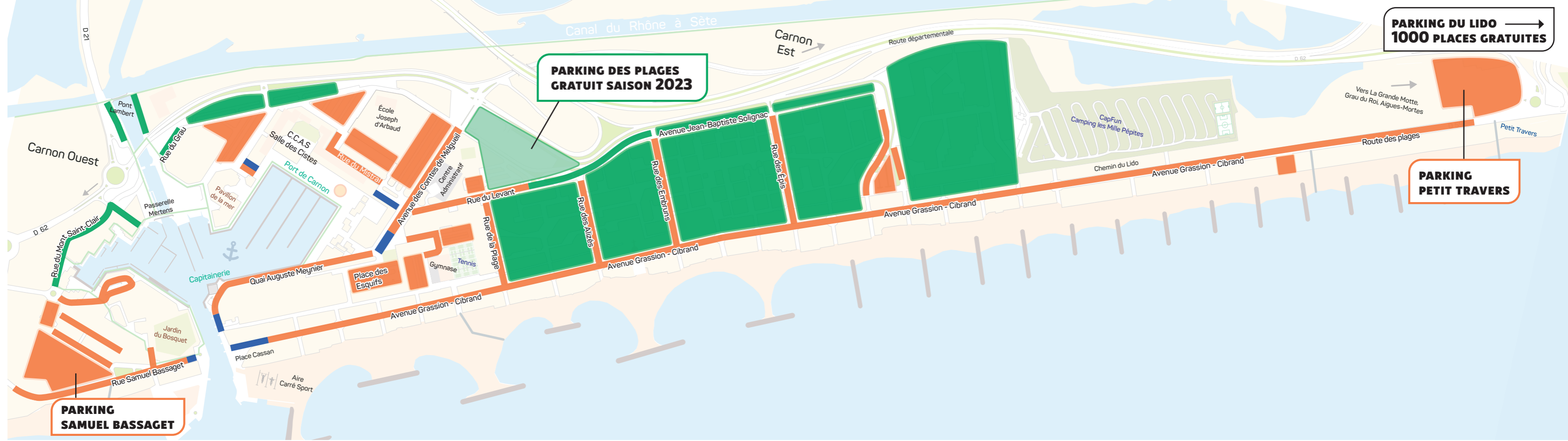
MODE D'EMPLOI

CARNON STATIONNEMENT PAYANT



DÈS LE 1^{ER} JUIN 2023
3 ZONES POUR STATIONNER FACILEMENT





GUIDE DU STATIONNEMENT

Dans le cadre de son projet d'aménagement urbain « MAUGUIO CARNON 2030 », la Ville de Mauguio Carnon redessine la station de Carnon et souhaite développer sa qualité de vie et ses espaces publics.

Afin de permettre une meilleure rotation des véhicules, de limiter le stationnement abusif et d'offrir plus de places disponibles sur la station tout en développant les mobilités douces, la municipalité opte pour le stationnement payant à Carnon.

Ainsi, à compter du 1^{er} juin 2023, le stationnement devient payant à Carnon 7J/7 de 8h à 22h. Trois zones ont été déployées afin de permettre à l'usager de se garer en fonction de ses besoins.

P ZONE VERTE STATIONNEMENT LONGUE DURÉE

30 min	0,60€
1h	1,20€
2h	2,40€
3h	3,60€
4h	4,80€
5h	6€
6h	7,20€

Privilégiez le nouveau parking en entrée de ville à moins de 5 min des plages ou du port !

1,20€ HEURE

8€ TARIF JOURNÉE **35€** TARIF SEMAINE

GRATUITE DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS

P ZONE ORANGE STATIONNEMENT MOYENNE DURÉE

30 min	0,80€
1h	1,60€
1h30	2,40€
2h	3,20€
2h30	4€
3h	4,80€

Une offre de stationnement au plus près des plages pour une durée maximale de 5h sur voirie.

1,60€ HEURE

PARKINGS SAMUEL BASSAGET ET PETIT TRAVERS

15€ TARIF JOURNÉE **45€** TARIF SEMAINE

P ZONE BLEUE STATIONNEMENT COURTE DURÉE

Une cinquantaine de places aux abords du Port pour favoriser l'accès aux commerces de proximité.

1 HEURE GRATUITE

P.M.R PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Gratuité totale du stationnement pour les détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) ou de la Carte Européenne de Stationnement.

FPS : FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT

Forfait de Post-Stationnement (FPS) de 35€ en cas de non-paiement ou de perte de ticket. Si vous dépassez votre durée de stationnement, le FPS dû est minoré du paiement effectué.

Exemple : 35€ - 5€ (payé) = 30€ de FPS.

L'avis de paiement du FPS sera notifié par voie postale et pourra être réglé dans les 3 mois via l'application Flowbird. À défaut, il fera l'objet d'une majoration.